

PLATEAU AVIJL



**Association  
Protection et  
Avenir d'Avijl**

Uccle, le 28 juin 2007.

**A l'attention de Mesdames et Messieurs  
les conseillers communaux**

Ce soir, vous êtes invités à approuver la dépense relative à la nouvelle convention avec l'auteur du projet de PPAS 28ter et à approuver les réponses de la Commune à l'enquête publique.

**Nous tenons à vous faire remarquer que dans les réponses faites aux desideratas des habitants, la Commune réfute la quasi-totalité des observations qui ont été émises lors de l'enquête publique, en laissant certaines questions fondamentales sans réponse :**

- Pourquoi n'a-t-elle pas tenu compte des recommandations du Rapport sur les incidences environnementales (RIE), qui accordait la cote la plus élevée à la variante 2B élaborée par le bureau d'étude ?
- Pourquoi persiste-t-elle à faire l'impasse sur l'ancienne carrière qui, une fois dépolluée, pourrait accueillir un nombre non négligeable de logements, alors que cette dépollution sera tôt ou tard imposée par une directive européenne ?
- Pourquoi des terres de bonne qualité devraient-elles être sacrifiées sans nécessité, en laissant subsister des terres polluées ?
- Pourquoi les constructions envisagées ne respectent-elles pas l'architecture du quartier et ses sites remarquables (chemin d'Avijl, plaine de jeux, ...) ?

**Face à cette situation, l'Association tient à rappeler les objectifs prioritaires qu'elle poursuit : maintien du caractère champêtre du plateau (prairies et potagers), préservation du tissu social, valorisation du potentiel éducatif et pédagogique du site et sauvegarde du caractère spécifique du quartier de Saint-Job (Livre Blanc - avril 2006).**

**L'Association prend acte du fait que la Commune s'apprête à financer une nouvelle étude pour modifier l'actuel projet de PPAS. Elle y voit une conclusion logique de la procédure de concertation, et l'amorce potentielle d'une révision approfondie des options du projet. Elle demande au Conseil communal d'entamer un véritable dialogue avec les habitants dès le début de cette étude. A défaut de communication, on risque de retomber dans le même scénario et d'aboutir à un nouveau blocage, ce qui constituerait un bien mauvais usage des deniers publics. Elle espère par conséquent qu'un souci de bonne gestion prévaudra, et permettra enfin d'aboutir à un projet concerté, c'est-à-dire soutenu -et non combattu- par les habitants.**

Pour l'Association,

Stéphane DAVIDTS  
Président